



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 10 décembre 2021

Premiers résultats du recensement agricole 2020 23 600 exploitations agricoles en Bourgogne-Franche-Comté

La collecte en ligne : une première édition réussie

Le recensement agricole 2020 s'est déroulé dans toute la France du mois d'octobre 2020 au mois de mai 2021 dans un contexte de crise sanitaire. Un défi pour cette vaste opération effectuée tous les dix ans par tous les États membres de l'Union Européenne.

Réalisé par le service de la statistique et de la prospective et les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le recensement agricole consistait jusqu'à présent en une collecte en face-à-face par les enquêteurs du ministère. En 2020, pour la première fois un nouveau système de collecte des données par internet a été expérimenté. La collecte s'est très bien déroulée. 25 000 questionnaires ont été collectés par des réponses sur internet ou par téléphone, les autres questionnaires l'ont été en face-à-face. Finalement, seuls 3 % des enquêtés n'ont pas pu être contactés ou ont refusé de répondre.

Une nouvelle méthode qui a permis de s'intéresser à de nouveaux sujets

En parallèle de la collecte par internet et pour approfondir certaines thématiques, un échantillon représentatif d'environ 6 300 exploitations a reçu la visite d'un des 65 enquêteurs de la direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

23 600 exploitations agricoles et 50 500 personnes en emploi permanent en Bourgogne-Franche-Comté

En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté compte 23 600 exploitations agricoles, soit 6 400 exploitations de moins qu'en 2010. Le recul du nombre d'exploitations agricoles se poursuit à un rythme légèrement inférieur à la décennie précédente : -21,4 % entre 2010 et 2020, soit deux points de moins que lors de la décennie précédente. La région se place au 8^e rang des régions de France métropolitaine en terme de nombre d'exploitations.

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt

Tél : 03 80 39 30 38 – 06 61 78 22 27

Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr

4 bis, rue Hoche – BP 87865.....

21078 DIJON Cedex

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

La surface agricole utilisée (SAU) se maintient autour de 2,4 millions d'hectares, soit 9 % de la SAU française. Moins nombreuses les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais 103 ha en moyenne, contre 69 ha en France métropolitaine. La région arrive ainsi au 3^{ème} rang métropolitain pour la taille des exploitations derrière l'Île de France et le Centre Val de Loire. En 10 ans les exploitations de la région ont gagné 22 ha ; il s'agit du même gain que lors de la décennie précédente.

Avec l'agrandissement des structures, seules les grandes exploitations (production brute standard supérieur à 250 000 €) gagnent des effectifs, + 4,8 % entre 2010 et 2020. A l'opposé, les petites exploitations (moins de 100 000 € de PBS) représentent 42 % des exploitations et ont perdu un tiers de leurs effectifs en dix ans. Désormais, elles valorisent seulement 10 % de la SAU.

La part d'exploitations régionales en agriculture biologique (12 %) est proche de celle de la France. Cette part a triplé entre 2010 et 2020.

Dans la région comme dans l'ensemble du pays, les exploitations spécialisées dans les grandes cultures prédominent. De plus, leur effectif se maintient, avec une baisse de seulement une centaine d'exploitations. Avec près de 5 700 exploitations, elles pèsent pour près de 24 % des exploitations régionales contre 29 % en France métropolitaine.

Les exploitations de bovins viande arrivent au 2^{ème} rang avec près de 4 800 exploitations, avec une baisse de 1500 exploitations, soit 24 % de leurs effectifs entre 2010 et 2020.

Les exploitations spécialisées en viticulture et en bovins lait se situent respectivement au 3^{ème} rang (3 900 exploitations) et 4^{ème} rang (3 400) avec une baisse plus modérée du nombre d'exploitations, notamment en raison de résultats économiques plus positifs.

En 2020, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à 50 500 personnes, soit 4,6 % des personnes en emploi début 2020 contre 2,7 % en moyenne en France métropolitaine. En comptant les emplois saisonniers, les exploitations agricoles utilisent 43 900 équivalents temps plein (ETP).

Bien que la main d'œuvre soit en baisse, l'érosion de l'emploi évolue à un rythme légèrement plus faible en région (- 9 %) qu'au niveau national (- 11 %) entre 2010 et 2020.

Le volume de travail familial est toujours majoritaire, même si celui-ci est en recul de 6 % au profit des salariés permanents non familiaux. Ce développement du salariat accompagne l'agrandissement des exploitations.

La part de la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle est stable (8 %); elle est davantage utilisée dans les exploitations spécialisées en viticulture et maraichage, ce qui s'explique par la nature saisonnière de ces productions.

Des résultats attendus pour avril 2022

Les données présentées sont provisoires et ne couvrent pas l'ensemble des questions posées. Elles sont un point d'étape avant la publication des données définitives au mois de mars 2022 et la publication des données de l'ensemble des pays européens d'ici la fin de l'année 2022 par Eurostat.

Retrouvez les résultats du RA 2020 ici : <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>